



ACPM | ACARR

*Porte-Parole Informé du Secteur de la Retraite au Canada.*

RAPPORT  
ANNUEL  
de l'ACARR 2016|17



A blurred background image of a desk with a laptop and a pen. The text is overlaid on a semi-transparent white box.

L'**ACARR** (Association canadienne des administrateurs de régimes de retraite) est le principal porte-parole des promoteurs et des administrateurs de régimes de retraite afin d'appuyer l'établissement d'un système de revenu de retraite équilibré, efficace et viable au Canada. Nous sommes un organisme sans but lucratif et nos membres représentent au-delà de 400 entreprises et régimes de retraite comptant plus de trois millions de participants.

# TABLE DES MATIÈRES

Vision, mission et principes directeurs en matière de politiques	2	Conseil Fédéral	13
Valeurs	3	Conseil National	14
Message du président	4	Conseils Régionaux	16
Conseil d'administration national de l'ACARR 2016   17	6	Activités supplémentaires	18
Comités du Conseil	8	Adhésions	20
Représentation	10	Prix de Reconnaissance pour Bénévolat de l'ACARR	22
Rapport du Comité de Vérification et des Finances	11	Membres exécutifs de l'ACARR	23
Comités Nationaux	12	Commanditaires du Congrès National de 2016	24
		Bureau National	25

# Vision, mission et principes directeurs en matière de politiques

## VISION

Être le principal défenseur des promoteurs et des administrateurs de régimes de retraite afin d'appuyer l'établissement d'un système de revenu de retraite équilibré, efficace et viable au Canada.

## MISSION

L'ACARR a recours au talent et aux ressources de son bassin national de membres bénévoles afin de fournir, au nom des promoteurs et des administrateurs de régimes de retraite canadiens ainsi que de leurs fournisseurs de services, un leadership éclairé en matière de politiques et de défense du système de revenu de retraite.

## PRINCIPES DIRECTEURS EN MATIÈRE DE POLITIQUES

L'ACARR se fonde sur les principes ci-dessous dans l'élaboration de ses politiques visant à appuyer l'établissement d'un système de revenu de retraite efficace et viable au Canada :

### **La diversification grâce à des options volontaires, obligatoires et publiques, de même que privées**

Le système de revenu de retraite du Canada devrait combiner de façon appropriée des régimes de retraite volontaires en entreprise, des régimes individuels d'épargne-retraite (« troisième pilier ») et des régimes publics obligatoires (« premier et deuxième piliers »).

### **La capacité de choisir sa protection**

Les régimes du troisième pilier devraient être encouragés et jouer un rôle important et continu dans le système de revenu de retraite du Canada.

### **Un revenu suffisant, une sécurité et une capacité financière**

Les composantes du système de revenu de retraite du Canada devraient atteindre un juste équilibre entre ces trois objectifs afin de permettre aux Canadiens de recevoir un revenu de retraite suffisant, leur offrant la sécurité, à un coût raisonnable pour les participants et les employeurs.

### **L'innovation dans la conception des régimes**

Le système de revenu de retraite du Canada devrait favoriser et permettre l'innovation dans la conception de régimes des trois piliers.

### **L'adaptabilité**

Le système de revenu de retraite du Canada devrait être en mesure d'évoluer en fonction des circonstances, sans que d'importantes modifications législatives soient nécessaires.

### **L'harmonisation**

Les lois et les règlements sur les régimes de retraite du Canada devraient toujours viser une meilleure harmonisation.

### **La clarté et la transparence**

Les lois, les règlements et les régimes de revenu de retraite devraient être définis clairement et les bénéficiaires des régimes de retraite devraient être informés adéquatement des risques, des coûts et des avantages.

### **La bonne gouvernance**

L'excellence en matière de gouvernance et d'administration en ce qui concerne le système de revenu de retraite.



## Valeurs

### **La priorité accordée aux membres**

Comprendre les points de vue, les besoins et les intérêts des membres de l'ACARR.

### **Le talent et la diversité**

Le rôle primordial joué par notre principale ressource : des personnes qualifiées qui offrent bénévolement leurs compétences spécialisées, et notre objectif d'atteindre une diversité qui est à l'image de nos membres et de la société canadienne.

### **La prise en compte réfléchie**

La prise en compte équilibrée des intérêts des autres intervenants dans l'élaboration des positions de l'ACARR en matière de politiques.

### **La gestion des ressources**

La pratique de la prudence dans l'utilisation de nos ressources humaines et financières de façon à appuyer le mieux possible les objectifs de notre Association et de ses membres.

### **L'obligation de rendre compte**

L'obligation de rendre compte et la clarté des buts afin que toutes les personnes qui interviennent à l'ACARR sachent ce qu'on attend d'elles et des autres.

# Message du président

## PORTE-PAROLE DU SECTEUR DES RÉGIMES DE RETRAITE AU CANADA



**MICHEL JALBERT**

Addenda Capital  
Président du Conseil d'administration de l'ACARR

Je suis heureux d'avoir l'occasion de vous présenter mon premier rapport annuel en tant que président du Conseil d'administration de l'Association canadienne des administrateurs de régimes de retraite (ACARR). Je suis les traces d'un président extraordinaire, Hugh Wright, qui a gentiment accepté d'assumer les fonctions de vice-président jusqu'en septembre 2017.

*Nous avons connu un autre exercice très occupé et couronné de succès à titre de principal défenseur des promoteurs et des administrateurs de régimes de retraite et des fournisseurs de services connexes au Canada. En 2016, le grand débat public sur le caractère suffisant du revenu à la retraite s'est poursuivi et a mené à un développement important, voire historique, soit une amélioration du Régime de pensions du Canada (RPC).*

De plus, l'un de nos principaux secteurs d'activité de représentation, la réforme du financement des régimes à prestations déterminées (PD), a progressé grâce au gouvernement du Québec qui a ouvert la voie en éliminant la norme en matière de capitalisation du déficit de solvabilité par l'adoption, au début de 2016, du projet de loi no 29 (auparavant projet de loi no 57). Plus récemment, l'Ontario a entrepris une analyse du cadre de capitalisation du déficit de solvabilité des régimes, en vue de mettre en place des réformes équilibrées en matière de capitalisation du déficit

de solvabilité, qui seraient axées sur la viabilité, l'abordabilité et la sécurité des prestations des régimes de retraite, et qui tiendraient compte des intérêts des intervenants en matière de régimes de retraite. Ces valeurs véhiculées par l'ACARR faisaient partie du mémoire que nous avons transmis au gouvernement de l'Ontario, en septembre 2016, dans le cadre du processus de consultation.

En fait, pendant toute l'année, l'ACARR, en tant que porte-parole des promoteurs et des administrateurs de régimes, a milité activement, dans tout le pays, en faveur de l'établissement d'un système de revenu de retraite efficace et durable au Canada. Nous avons présenté un nombre impressionnant de mémoires, 16 au total, grâce à l'excellent travail de nos bénévoles du Comité des politiques nationales (CPN). L'engagement et l'expertise de nos nombreux bénévoles permettent à l'ACARR d'élaborer des positions de principe convaincantes et éloquentes à l'égard des réformes nécessaires à l'échelle nationale.

L'ACARR a également participé à plusieurs autres initiatives et formulé d'autres commentaires concernant la réforme des régimes de retraite un peu partout au Canada. Les mémoires de l'ACARR sont publiés sur son site Web, à **[www.ACPM-ACARR.com](http://www.ACPM-ACARR.com)**.

Nos principaux secteurs d'activité de représentation sont guidés par trois exposés de position fondamentaux de l'ACARR publiés au cours des années précédentes :

- (i) Capitalisation des régimes PD – nous avons milité en faveur d'une nouvelle norme de capitalisation des régimes de retraite PD;
- (ii) Principes concernant les régimes de retraite publics obligatoires – nous avons défini une série de principes pour évaluer toute bonification des régimes de retraite publics obligatoires;
- (iii) Régimes à prestations cibles – nous avons principalement mis l'accent sur une autre solution qui permettrait aux participants de mettre en commun les risques liés aux placements et à la longévité.

En plus des diverses présentations officielles, l'ACARR a établi des relations de travail efficaces avec des décideurs et des

organismes de réglementation dans l'ensemble du pays. Nous favorisons le dialogue continu et fréquent avec les intervenants clés sur des questions essentielles relatives au système de revenu de retraite au Canada. Non seulement ceux-ci sont à l'écoute de l'ACARR, mais bon nombre d'entre eux agissent de façon proactive en sollicitant nos points de vue objectifs.

Nous avons mis la dernière main à notre plan stratégique 2017–2019 qui servira de base pour nos actions futures, y compris notre plan de représentation qui est en cours d'élaboration. Ce plan stratégique a été établi à la suite d'une vaste consultation auprès des bénévoles de l'ACARR, et je suis convaincu qu'il reflétera les valeurs et les objectifs de nos membres.

L'un de nos principaux objectifs est de favoriser des initiatives d'information et de leadership éclairé pour faire en sorte que le secteur des régimes de retraite demeure vivant et dynamique. Des initiatives telles que notre programme de littératie en matière de retraite et la publication de deux numéros de L'Observateur – contenant des articles de 25 collaborateurs – ont été déterminantes dans la réalisation de cet objectif.

Le Congrès national est un événement phare pour l'Association. Selon moi, c'est l'un des meilleurs du secteur, car il offre aux spécialistes des régimes de retraite une excellente occasion de se rencontrer et de recueillir de l'information essentielle. Le Congrès national de 2016, qui s'est tenu à Charlottetown à l'Île-du-Prince-Édouard, a été un véritable succès, plus de 300 délégués y ayant participé. Je suis convaincu que celui de 2017, qui aura lieu en septembre à Banff, connaîtra le même succès. En fait, j'encourage tous les spécialistes des régimes de retraite à y participer. Il va sans dire que le soutien de nos loyaux promoteurs est essentiel à la réussite de ces événements, et je profite de l'occasion pour les en remercier.

L'une des grandes forces de l'ACARR est sa portée à l'échelle nationale principalement attribuable aux conseils régionaux qui sont actifs dans tout le Canada, y compris le Conseil fédéral. Ces conseils sont des points de contact importants pour les membres, décideurs, organismes de réglementation et autres intervenants. L'année dernière, les divers conseils ont organisé 18 événements partout au pays, auxquels plus de 1 300 membres de l'ACARR et d'autres intervenants ont participé – il s'agit d'une augmentation de 30 % par rapport à l'année précédente. Les conseils régionaux ont traité de plusieurs sujets, dont la bonification du RPC, le décaissement, la réforme de la capitalisation des régimes PD et les régimes à prestations cibles.

Je tiens entre autres à remercier tous les bénévoles de l'ACARR, soit ceux qui font partie du Conseil d'administration, des comités nationaux et de nos divers conseils régionaux. Nous sommes fiers de recourir au talent et aux ressources des bénévoles qui sont le cœur et l'âme de notre organisme pour poursuivre le grand objectif de l'ACARR, à savoir que le Canada se dote d'un système de revenu de retraite efficace et durable.

Je voudrais également souligner le travail de tous les membres du personnel du Bureau national, qui offrent leurs

services à l'ACARR avec dévouement et efficacité. Ces gens travaillent souvent dans l'ombre, mais leur contribution est essentielle à la réussite de notre organisme.

Enfin, un organisme tel que l'ACARR se compose de ses membres. Je voudrais remercier les organismes qui ont pris des engagements importants vis-à-vis l'ACARR en tant que membres exécutifs. Je suis heureux de souligner l'excellent travail du Comité d'engagement des membres exécutifs qui a largement contribué au recrutement de nombreux nouveaux membres, portant le total à 37. Cette base élargie de membres exécutifs a permis d'accroître le bassin de bénévoles potentiels qui dynamisent notre organisme et permettent de tirer parti de l'expertise de notre groupe impressionnant de dirigeants du secteur des régimes de retraite aux quatre coins du pays. Chaque membre est en définitive le meilleur ambassadeur de l'ACARR, et je vous encourage à continuer de promouvoir l'Association.

Je prévois un avenir brillant à notre organisme et nous continuerons de tirer profit de nos réalisations passées pour laisser une empreinte vive. Par exemple, notre récente publication sur le décaissement est une activité clé pour l'Association, et elle servira de pierre angulaire pour poursuivre un dialogue critique entre tous les intervenants du secteur des régimes de retraite, et ce, afin d'assurer que les participants aux régimes de capitalisation qui atteignent leur maturité sont bien outillés pour relever leurs défis respectifs sur le plan de la retraite. L'ACARR poursuivra son travail d'un bout à l'autre du pays afin de promouvoir la réforme de la capitalisation des régimes de retraite PD, d'appuyer la mise en œuvre d'autres régimes de retraite comme les régimes à prestations cibles et de favoriser l'harmonisation et l'innovation.

Enfin, sur un plan plus personnel, je remercie Ann Mackrill, qui a quitté le Conseil pour profiter d'une retraite bien méritée, pour son apport et son dévouement, et je souhaite la bienvenue à John Hallett qui la remplace. De plus, je félicite Susan Nickerson, qui a reçu en 2016 le Prix Don Ireland. Susan, ancienne présidente du CPN et bénévole de longue date, a largement contribué au fil des ans au succès de l'Association.

Ce fut un plaisir pour moi de vous servir aux côtés de tous ces professionnels dévoués et compétents du secteur des régimes de retraite, et je compte une fois de plus sur leur contribution pour poursuivre notre important travail.

**Je suis convaincu que ce parcours sera très fructueux.**

Le tout respectueusement soumis,



Président du Conseil d'administration de l'ACARR

# Conseil d'administration national de l'ACARR 2016|17

Le Conseil d'administration de l'ACARR se compose de douze membres qui y siègent à titre bénévole, dont deux administrateurs représentant chacune des régions suivantes du pays : la Colombie-Britannique, l'Alberta, les Prairies (Saskatchewan et Manitoba), l'Ontario, le Québec et les provinces de l'Atlantique (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador).

## **MICHEL JALBERT**

Président du Conseil  
Montréal (Québec)

Premier vice-président,  
développement des affaires et partenariat avec la clientèle  
*Addenda Capital*



## **HUGH WRIGHT**

Vice-président du Conseil  
(vice-président intérimaire)  
Halifax (Nouvelle-Écosse)

Associé directeur et chef de la direction  
*McInnes Cooper S.E.N.C.R.L./s.r.l.*



## **ROSS DUNLOP**

Secrétaire  
Winnipeg (Manitoba)

Associé  
*Ellement Consulting*





**CHRISTOPHER BROWN**, administrateur  
Edmonton (Alberta)

Président et chef de la direction  
*Alberta Local Authorities Pension Plan Corp.*



**KENNETH BURNS**, administrateur  
Vancouver (Colombie-Britannique)

Associé  
*Lawson Lundell LLP*



**DEREK DOBSON**, administrateur  
Toronto (Ontario)

Chef de la direction  
*Régime de retraite des CAAT*



**CAROLE FIELD**, administratrice  
Calgary (Alberta)

Vice-présidente, Ressources humaines  
*ATCO Group*



**ROSALIND GILBERT**, administratrice  
Vancouver (Colombie-Britannique)

Partenaire associée  
*Aon Hewitt*



**JOHN HALLETT**, administrateur  
Regina (Saskatchewan)

Directeur adjoint, Régimes de retraite  
*Public Employees Benefits Agency*



**PIERRE LAVIGNE**, administrateur  
Montréal (Québec)



**ELEANOR MARSHALL**, administratrice  
Saint John (Nouveau-Brunswick)

Vice-présidente, Régimes de retraite et  
avantages sociaux, *Bell Canada*



**PETER SHENA**, administrateur  
Toronto (Ontario)

Vice-président directeur et chef des services  
de retraite, *Commission du Régime de retraite  
des fonctionnaires de l'Ontario*

# Comités du Conseil

## COMITÉ EXÉCUTIF

Le Comité exécutif coordonne et dirige les efforts de représentation et la stratégie en matière de relations gouvernementales de l'ACARR quant aux positions de principes et aux priorités établies par le Conseil d'administration et le Comité de politiques nationales.

**MICHEL JALBERT, président**

Addenda Capital

**HUGH WRIGHT**

McInnes Cooper S.E.N.C.R.L./s.r.l.

**CHRIS BROWN**

Alberta Local Authorities Pension Plan Corp.

**JAY MANN**

CN

**KATHY BUSH**

Blakes S.E.N.C.R.L./s.r.l.

**MICHEL ST-GERMAIN**

Mercer

**BRYAN HOCKING, chef de la direction  
(membre d'office)**

ACARR

## COMITÉ DE VÉRIFICATION ET DES FINANCES

Le Comité de vérification et des finances surveille la fiabilité de l'information financière et l'efficacité des contrôles internes et assure la communication entre le Conseil et les vérificateurs externes. Il revoit aussi les politiques financières de l'Association, dont les stratégies de placement, et recommande les modifications au besoin.

**PIERRE LAVIGNE, président**

**ELEANOR MARSHALL**

Bell Canada

**KEN BURNS**

Lawson Lundell S.E.N.C.R.L./s.r.l.

**JOHN HALLETT**

Public Employees Benefits Agency

**MICHEL JALBERT, président du Conseil  
d'administration (membre d'office)**

Addenda Capital

**BRYAN HOCKING, chef de la direction  
(membre d'office)**

ACARR



## COMITÉ DE GOUVERNANCE ET DES CANDIDATURES

Le Comité de gouvernance et des candidatures se penche sur les questions de gouvernance et fait des recommandations au Conseil en la matière, notamment en ce qui concerne la délégation de pouvoir, l'évaluation de l'efficacité du Conseil et les politiques de gouvernance du Conseil. Il effectue aussi des recherches de candidats et fait des recommandations quant aux nominations au Conseil et à la présidence des comités nationaux et des conseils régionaux de l'ACARR.

### **ROSS DUNLOP, président**

Ellement Consulting

### **Chris Brown**

Alberta Local Authorities Pension Plan Corp.

### **ROSALIND GILBERT**

Aon Hewitt

### **PETER SHENA**

Commission du Régime de retraite des fonctionnaires de l'Ontario

### **MICHEL JALBERT, président du Conseil d'administration (membre d'office)**

Addenda Capital

### **BRYAN HOCKING, chef de la direction (membre d'office)**

ACARR

## COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Le Comité des ressources humaines est chargé de faire des recommandations au Conseil sur l'établissement et l'évaluation des objectifs de rendement annuel du chef de la direction.

De plus, en consultation avec le chef de la direction, il lui appartient de revoir la politique de rémunération et d'avantages sociaux de l'ACARR et de présenter des recommandations quant aux modifications à apporter.

### **CAROLE FIELD, présidente**

ATCO Group

### **HUGH WRIGHT**

McInnes Cooper S.E.N.C.R.L./s.r.l.

### **DEREK DOBSON**

Régime de retraite des CAAT

### **MICHEL JALBERT, président du Conseil d'administration (membre d'office)**

Addenda Capital

### **BRYAN HOCKING, chef de la direction (membre d'office)**

ACARR

# Représentation

Depuis 40 ans, nous sommes le principal organisme représentant le secteur des régimes de retraite au Canada. Grâce à l'aide de bénévoles dévoués qui sont des experts dans leurs domaines respectifs, nous évaluons et commentons les projets de loi portant sur les questions liées aux régimes de retraite et au revenu de retraite, aux échelons fédéral et provincial.

De concert avec son Comité de politiques nationales, l'ACARR prépare des mémoires et les présente directement aux gouvernements, aux commissions ou aux groupes de travail qui recueillent des commentaires avant d'apporter des modifications à la législation. L'ACARR rédige également des exposés de position sur des sujets d'intérêt précis qu'elle publie ensuite à l'intention des membres du secteur du revenu de retraite, des gouvernements et du grand public.

## DOCUMENTS DE L'ACARR

- » Résumé des modifications recommandées au système de retraite canadien (RPC/RRQ)
- » Recommandations visant l'élargissement du RPC/RRQ – Document d'information

## GOVERNEMENT FÉDÉRAL et AUTRES ORGANISMES

- » Lettre au ministre des Finances, M. Morneau, concernant le Régime de retraite de la province de l'Ontario (RRPO) et les employeurs sous réglementation fédérale
- » Lettre au Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) concernant les cotisations minimales des employeurs pour les régimes à prestations déterminées (règle des 50 %)
- » Lettre au ministre du Revenu national – Aide de l'Agence du revenu du Canada relativement à l'administration des régimes de retraite
- » Consultation sur les régimes de retraite sous réglementation fédérale (règle des 30 %)
- » Autorités canadiennes en valeurs mobilières – Obligations des conseillers, des courtiers et des représentants en services financiers
- » Lettre à la Direction de la politique de l'impôt du ministère des Finances au sujet des propositions législatives et réglementaires concernant la taxe sur les produits et services (TPS) et la taxe de vente harmonisée (TVH)
- » Lettre au ministre des Finances, M. Morneau, concernant le projet de loi C-27 et les régimes à prestations cibles
- » Document de consultation relatif à l'examen du cadre d'assurance-dépôts
- » Réponse à l'ACOR au sujet de son plan stratégique 2016–2019

## GOVERNEMENTS PROVINCIAUX

- » Lettre au gouvernement de l'Ontario concernant les modifications au Règlement 909 (règle des 30 % relative aux placements)
- » Réponse au document de consultation sur les régimes de retraite à coûts négociés de la Saskatchewan
- » Consultation de l'Ontario sur la capitalisation du déficit de solvabilité
- » Proposition d'un régime pour les régimes de retraite à coûts négociés (Saskatchewan)
- » Mémoire de l'ACARR présenté dans le cadre de la consultation publique sur le Régime de rentes du Québec

## OTHER ACTIVITIES

- » Diverses rencontres avec le ministère des Finances du Canada, le BSIF et Retraite Québec
- » Rencontres régionales avec les responsables de la réglementation provinciaux dans tout le pays



# Rapport du Comité de Vérification et des Finances

## POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JANVIER 2017

Faits saillants des états financiers :

1. Au 31 janvier 2017, l'actif net s'établissait à 553 241 \$, par rapport à 553 896 \$ à la période correspondante de l'exercice précédent.
2. Le déficit d'exploitation se chiffrait à 371 \$.
3. Les revenus se sont élevés à 1 257 390 \$, comparativement à 1 219 508 \$ à l'exercice précédent. Cette hausse est en grande partie attribuable à une augmentation des revenus tirés du Programme d'adhésion individuelle, du Programme d'adhésion exécutive et du congrès national.
4. Les charges ont totalisé 1 257 761 \$, comparativement à 1 239 962 \$ à l'exercice précédent.
5. À la fin de l'exercice, les placements (y compris les intérêts) s'établissaient à 504 867 \$. Ces placements sont conformes à la politique de l'ACARR en matière de réserves, qui prévoit que des sommes suffisantes doivent être mises de côté en prévision d'événements imprévus et de fluctuations des revenus et des dépenses.

Il est essentiel que l'ACARR dispose des ressources nécessaires pour assurer son fonctionnement afin de continuer à servir ses membres et à militer en faveur d'un système de revenu de retraite canadien efficace et viable.

**REMARQUE :** Les états financiers vérifiés de l'ACARR pour l'exercice 2016–2017 peuvent être consultés à l'adresse [www.acpm-acarr.com](http://www.acpm-acarr.com), dans la rubrique « Section des membres ».

## MEMBRES DU COMITÉ

**PIERRE LAVIGNE**, président

**ELEANOR MARSHALL**

Bell Canada

**KEN BURNS**

Lawson Lundell S.E.N.C.R.L./s.r.l.

**JOHN HALLETT**

Public Employees Benefits Agency

**MICHEL JALBERT**, président du Conseil d'administration (membre d'office)

Addenda Capital

**BRYAN HOCKING**, chef de la direction (membre d'office)

ACARR

# Comités Nationaux

## COMITÉ DE POLITIQUES NATIONALES (CPN)

Le CPN est composé de spécialistes provenant de différents secteurs d'activité et de toutes les régions du Canada. Il est chargé de suivre et de cerner les questions susceptibles d'avoir une incidence sur la santé et la croissance du système de revenu de retraite au Canada, d'élaborer et de proposer des politiques relatives aux enjeux et de défendre ses vues en conformité avec la vision, la mission, les principes directeurs et les valeurs de l'ACARR.

**KATHY BUSH, présidente** — Blakes S.E.N.C.R.L./s.r.l.

**MICHEL ST-GERMAIN, vice-président** — Mercer

## COMITÉ DE PLANIFICATION DU CONGRÈS NATIONAL 2016

Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard  
du 20 au 22 septembre 2016

Le Comité de planification du congrès national est constitué de membres bénévoles provenant du plus grand nombre possible de régions du Canada. Il détermine les principaux enjeux liés au revenu de retraite, élabore le programme du congrès et recrute les personnes et les spécialistes nécessaires afin de faire en sorte que tous les délégués vivent une expérience enrichissante et instructive.

**ANDREA PERRY, présidente** — Clientèle privée Assante

**CAROLE FIELD, vice-présidente** — ATCO Group

## COMITÉ DE RÉDACTION (CR)

Le Comité de rédaction agit au nom de l'ACARR en offrant des conseils et des recommandations dans l'élaboration et la publication de l'Observateur, du contenu des webinaires hébergés par l'ACARR ainsi que d'autres véhicules de communication similaires de l'ACARR, au besoin.

**NANCY CAMPBELL, présidente** — Manuvie

**PAULA POTTER, vice-présidente** — Saskatchewan Healthcare Employees' Pension Plan

**REMARQUE :** Conformément au règlement, le président du Conseil d'administration et le chef de la direction de l'ACARR sont membres d'office de tous les comités et conseils nationaux.

## COMITÉ D'ENGAGEMENT DES MEMBRES EXÉCUTIFS (CEME)

Le CEME se compose de représentants de divers domaines du secteur du revenu de retraite (promoteurs de régimes, administrateurs de régimes, sociétés de placement, cabinets d'avocats, sociétés d'experts-conseils, etc.). Travaillant de concert avec les membres du Conseil ainsi qu'avec les présidents des comités nationaux et des conseils régionaux, le CEME a pour mandat d'accroître l'étendue des fonds disponibles pour aider l'ACARR dans ses efforts continus de représentation.

**AL KIEL, président** — Morneau Shepell

**JOE CONNOLLY, vice-président** — Morneau Shepell

## COMITÉ D'INITIATIVES STRATÉGIQUES (CIS)

Le CIS est composé de membres qui ont une connaissance approfondie des questions de revenu de retraite, qui possèdent les compétences nécessaires pour mener à bien des projets importants et qui peuvent offrir à l'ACARR le soutien dont elle a besoin pour atteindre ses objectifs et ses buts à court et à long terme. Au cours de l'exercice 2015–2016, le CIS a mis sur pied le site Web de l'ACARR sur la littératie en matière de retraite.

**ANDREA BOCTOR, présidente** — Stikeman Elliot S.E.N.C.R.L./s.r.l.

**PIERRE LAVIGNE, vice-président**

Le Conseil fédéral collabore à l'élaboration et à la promotion de positions conformes aux énoncés d'intention de l'ACARR, comme il est défini dans le plan stratégique de l'ACARR. Son mandat porte sur les régimes sous réglementation fédérale et ses membres représentent divers secteurs d'activité.

Le Conseil fédéral communique surtout avec le BSIF et le ministère des Finances fédéral et rencontre régulièrement leurs représentants afin d'aborder des questions devant être clarifiées et de relever des éléments nouveaux concernant les régimes sous réglementation fédérale.

Chaque année, le Conseil fédéral organise un webinaire. En 2016, le webinaire s'intitulait « Échec du mariage – Assembler le casse-tête »; il examinait les divers règlements provinciaux et leurs interactions avec les normes minimales de prestation de pension fédérales et était présenté par Stephanie Kalinowski, associée, Hicks Morley S.E.N.C.R.L./s.r.l. Le webinaire de 2017 portera sur les communications aux participants.

Composition du Conseil fédéral :

<b>PRÉSIDENT</b>	<b>SERGE CHARBONNEAU, président</b> Morneau Shepell
<b>VICE-PRÉSIDENT</b>	<b>DUNCAN BURRILL, vice-président</b> Caisse de retraite de Radio-Canada

## ORGANISATIONS PARTICIPANTES

**AIR CANADA**  
**BANQUE DU CANADA**  
**BELL CANADA**  
**SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT**  
**POSTES CANADA**  
**CANADIEN PACIFIQUE**  
**CN**  
**ENBRIDGE**  
**RÉGIME DE RETRAITE ILA / HEA DU PORT DE HALIFAX**  
**MERCER**  
**BANQUE NATIONALE DU CANADA**  
**RBA GROUPE FINANCIER**  
**BANQUE SCOTIA**  
**TELUS**

# Conseil National

Le Conseil national agit en tant que « conseil des conseils » et offre ainsi aux conseils régionaux de l'ACARR une tribune où ils peuvent échanger des idées et discuter des problèmes et des questions d'intérêt commun. Il facilite les communications et le flux régulier d'information entre les conseils régionaux et entre les conseils et les comités nationaux, et participe de cette façon à la coordination des activités de représentation de l'ACARR à l'échelle nationale.

Composition du Conseil national :

**PRÉSIDENT** du Conseil d'administration de l'ACARR  
**CHEF DE LA DIRECTION** de l'ACARR  
**PRÉSIDENTE** du Comité de politiques nationales  
**PRÉSIDENT and VICE-PRÉSIDENT** des conseils régionaux  
**PRÉSIDENT and VICE-PRÉSIDENT** du Conseil fédéral

## MEMBRES DU CONSEIL NATIONAL

**MICHEL JALBERT**, président du Conseil d'administration  
Addenda Capital

**KATHY BUSH**, présidente du CPN  
Blakes S.E.N.C.R.L./s.r.l.

**BRYAN HOCKING**, chef de la direction  
ACARR





## Conseil régional de l'Atlantique (CRA)

**TODD SAULNIER**, président

Mercer (Canada) limitée

**SARAH SISSONS**, vice-présidente

Morneau Shepell

## Le Conseil du Québec (CRQ)

**JULIEN RANGER**, président

Osler, Hoskin & Harcourt S.E.N.C.R.L./s.r.l.

**VINCENT MORIN**, vice-président

Rio Tinto

## Conseil Régional de l'Ontario (CRO)

**STEPHANIE KALINOWSKI**, présidente

Hicks Morley S.E.N.C.R.L./s.r.l.

**DANELLE PARKINSON**, vice-présidente

Commission du Régime de retraite des fonctionnaires de l'Ontario

## Conseil Régional des Prairies (CRP)

**TIM McGORMAN**, président

Ellement Consulting

**DALE MARKEWICH**, vice-président

SHEPP

## Conseil Régional de l'Alberta (CRAB)

**CAROLE FIELD**, présidente

ATCO Group

**MICHAEL WOLPERT**, vice-président

Lawson Lundell S.E.N.C.R.L./s.r.l.

## Conseil Régional de la Colombie-Britannique (CRCB)

**DERRICK JOHNSTONE**, président

IWA-Forest Industry Pension Plan

**MAXINE SMALLEY**, vice-présidente

Connor, Clark & Lunn

## Conseil Fédéral

**SERGE CHARBONNEAU**, président

Morneau Shepell

**DUNCAN BURRILL**, vice-président

Caisse de retraite de Radio-Canada

# Conseils Régionaux

L'ACARR compte six conseils régionaux (Atlantique, Québec, Ontario, Prairies, Alberta et Colombie-Britannique). Les conseils organisent des séances d'information à l'intention des intervenants du milieu et encouragent l'adhésion à l'ACARR. Les présidents des conseils siègent au CPN et jouent un rôle de soutien actif auprès du CPN et du Comité exécutif dans le cadre d'activités pertinentes de représentation auprès des gouvernements.

## ACTIVITÉS DES CONSEILS RÉGIONAUX EN 2016–2017

### Séance Nationale de l'ACARR

***State of the Pension Nation – Today and Tomorrow (L'état des régimes de retraite au pays : aujourd'hui et demain)***

Outre les diverses séances d'information, mentionnées ci-dessous, que chacun des conseils a organisées au cours de l'exercice 2016–2017, l'ACARR a tenu une séance nationale de concert avec les conseils régionaux. La séance nationale a eu lieu dans huit villes canadiennes et abordait les trois sujets suivants :

- » Régimes à prestations déterminées et réformes en matière de capitalisation du déficit de solvabilité
- » Régimes de retraite à prestations cibles
- » « Décaissement de l'épargne-retraite : améliorer les résultats pour les retraités participant à un régime CD ou à un régime de capitalisation »

Pour ce qui est du troisième sujet, les participants de tout le pays à la séance nationale ont été invités à donner leur avis et leurs commentaires. Leur contribution a joué un rôle important dans la rédaction finale du document de l'ACARR sur le décaissement publié au début de 2017, qui a reçu ensuite un accueil très favorable des intervenants du secteur ainsi que des gouvernements fédéral et provinciaux.

### Conseil Régional de la Colombie-Britannique

***DC Decumulation Exhilaration: Satisfy Your Plan Members (Enthousiasme devant le décaissement des régimes CD : faites plaisir aux participants à votre régime)***

Cette séance portait sur le décaissement du régime de retraite des professeurs de l'Université de la Colombie-Britannique. On y a expliqué les options de revenu de retraite du régime et les choix offerts aux participants au moment de la retraite.

**Participation :**

**Orla Cousineau** – directrice administrative, pensions, *UBC Staff and Faculty Pension Plans*

**Debbie Wilson** – directrice associée, pensions, *UBC Staff and Faculty Pension Plans*

**Jennifer Katzsch** – vice-présidente régionale, région de l'Ouest – Régimes collectifs de retraite, *Financière Sun Life*

### Conseil Régional de l'Alberta

***New Perspectives on DC Decumulation (De nouvelles perspectives pour le décaissement des régimes CD)***

Par le passé, les promoteurs de régimes CD et les participants à ces régimes se préoccupaient surtout de la phase d'accumulation, mais l'arrivée à maturité de plusieurs régimes CD canadiens a aiguisé l'intérêt à l'égard de l'aide que les régimes CD peuvent apporter à leurs participants pour définir et couvrir leurs besoins en matière de revenu de retraite en dehors du transfert d'une somme forfaitaire.

**Participation :**

**Neil Lloyd** – Mercer

**Burk Humphrey** – Aon Hewitt

***Speak Up! Improving the Alberta Pension Environment (Exprimez-vous! Améliorer le contexte des régimes de retraite de l'Alberta)***

Cette séance s'est penchée sur les enjeux clés entourant les régimes de retraite en Alberta, notamment :

- » Capitalisation de régimes – Solutions à long terme et à court terme
- » Exigences relatives aux évaluations administratives
- » Considérations liées aux régimes CD

**Participation :**

**Chris Brown** – chef de la direction, *LAPP (Local Authorities Pension Plan)*; administrateur, *Conseil d'administration de l'ACARR*

**Carol Field** – vice-présidente, Ressources humaines, *ATCO and Canadian Utilities*; administratrice, *Conseil d'administration de l'ACARR*; présidente, *Conseil régional de l'Alberta de l'ACARR*

## Conseil Régional des Prairies

### **Financial Literacy and Your Pension Plan Members** (La littératie financière et les participants à votre régime de retraite)

Jane Rooney, chef du développement de la littératie financière de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada, a présenté la stratégie en matière de littératie financière du Canada lors d'un atelier interactif. À titre de chef du développement de la littératie financière du Canada, Mme Rooney fournit sa collaboration et coordonne des activités auprès d'organismes de divers secteurs au pays, et met en œuvre la Stratégie nationale pour la littératie financière – Compte sur moi, Canada.

#### **Participation :**

**Jane Rooney** – chef du développement de la littératie financière du Canada, *Agence de la consommation en matière financière du Canada*

**Dara Sewell Zumstien, CFP, CARP** – *Public Employees Benefits Agency (PEBA)*

## Conseil Régional de l'Ontario

### **What Are an Administrator's Responsibilities When Pension Plan Members Go Missing?** (Quelles sont les responsabilités d'un administrateur lorsque les participants à un régime de retraite manquent à l'appel?)

Cette séance a été l'occasion d'examiner les enjeux, de résumer les responsabilités et de considérer les modifications législatives en Ontario qui font l'objet de discussions afin de présenter des mesures concrètes aux promoteurs et aux administrateurs de régimes.

#### **Participation :**

**Tracy Abel** – vice-présidente principale, Services aux participants, *Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario*

**Ariella Fuhrmann** – *Mercer*

**Lynda Ellis** – directrice principale, politiques sur les régimes de retraite, *Commission des services financiers de l'Ontario*

#### **Tournoi de golf annuel**

Cette activité annuelle de réseautage professionnel s'est déroulée au club de golf Piper's Heath en 2016.

## Conseil Régional du Québec

### **« Quelles approches considérer en 2016 pour assurer le succès de nos régimes CD ? »**

Les promoteurs et administrateurs de régimes de retraite à cotisations déterminées (CD) continuent de se questionner sur les mesures à prendre pour améliorer la valeur de leur régime pour les participants, tant pendant la phase d'accumulation que celle du décaissement. Les récentes modifications introduites suite à l'adoption du projet de loi

57 permettront notamment d'offrir l'option de verser des prestations variables à même un régime CD, une option qui est déjà permise au niveau fédéral et dans d'autres provinces.

#### **Participation :**

**John D'Agata** – directeur, régime de retraite et avantages sociaux, *Université McGill*

**Robert Marchessault** – directeur, Pension et services actuariels, *Bell*

**Patricia Romanovici** – avocate, *Financière Sun Life*

**François Parent** – associé, *Lavery*

**Julien Ranger** – associé, *Osler*

## Conseil Régional de l'Atlantique

### **CPP Expansion: Improving Retirement Outcomes?**

*(Élargissement du RPC : une amélioration des résultats en matière de retraite?)*

Dans le but d'améliorer les résultats en matière de retraite pour les travailleurs canadiens, plusieurs propositions de réforme ont été présentées, dont l'élargissement du RPC. Partout au Canada, des groupes de représentation se sont demandé si l'élargissement du RPC est la solution qui convient et si oui, quelle forme devrait prendre cet élargissement.

#### **Participation :**

**Blair Richards** – chef de la direction, *Régime de retraite et fonds en fiducie ILA / HEA du Port de Halifax*

**Tony Tracy** – représentant de la Nouvelle-Écosse, *Congrès du travail du Canada*

**Jordi Morgan** – vice-président pour l'Atlantique, *Fédération canadienne de l'entreprise indépendante*

**Bonnie-Jeanne MacDonald** – Fellow de la Society of Actuaries et chercheuse, *Université Dalhousie*

### **Why Good Governance Matters** (L'importance d'une bonne gouvernance)

La gouvernance est le cadre qui permet de diriger et de contrôler les régimes de retraite. Il faut absolument disposer d'un cadre efficace pour s'adapter à l'évolution d'un régime de retraite. Cette séance a abordé différents aspects de la gouvernance de régimes de retraite et l'importance de celle-ci.

#### **Participation :**

**Ernie MacKinnon** – fiduciaire, *Régime à risques partagés dans les services publics* (chef de la direction retraité, *Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick*)

**Alex Mazer** – associé fondateur, *Common Wealth*

**Doug Moodie** – coprésident, *conseil d'administration de la Nova Scotia Pension Services Corporation*; vice-président, *Public Service Superannuation Plan Trustees Inc.*

**Lori Park** – chef de bureau, *Mercer*, Halifax

**David Miller** – avocat-conseil et vice-président directeur, gouvernance, *Healthcare of Ontario Pension Plan*

# Activités supplémentaires

## PROGRAMME DE WEBINAIRE

### « L'échec du mariage – Assembler le casse-tête »

Une séance sur la manière dont les divers règlements provinciaux interagissent avec les normes minimales de prestation de pension fédérales et comment cela touche les obligations liées aux régimes de retraite sous réglementation fédérale de portée nationale, notamment les exigences minimales que les administrateurs de régimes de retraite doivent remplir et les pratiques exemplaires dans ce domaine. Organisée par le Conseil fédéral de l'ACARR.

#### **Participation :**

**Stephanie Kalinowski** – associée,  
Hicks Morley S.E.N.C.R.L./s.r.l.

## SITE WEB DE L'ACARR SUR LA LITTÉRATIE EN MATIÈRE DE RETRAITE

(<http://retirementliteracy.acpm.com/>)

En soutien à l'initiative fédérale en matière de littératie financière et en collaboration avec l'Agence de la consommation en matière financière du Canada, le programme de l'ACARR sur la littératie en matière de retraite comporte quatre sections de questions et réponses qui portent sur les programmes gouvernementaux, les régimes d'épargne-retraite en milieu de travail, les régimes d'épargne individuels et l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada.

De plus, si le visiteur du site Web désire en savoir plus, il peut consulter d'autres sources de renseignements. Le programme d'accroissement des connaissances en matière de retraite de l'ACARR a été rendue possible grâce à la générosité des commanditaires du projet.



L'OFFICE  
D'INVESTISSEMENT  
DU RPC

 **Manuvie**

 **aptus**  
BENEFITS INC.

 **the co-operators**  
A Better Place For You®



## L'OBSERVATEUR

(<http://www.acpm.com/ACPM/The-Observer/2017-Issue-1.aspx?lang=fr-CA>)

Deux numéros de ce bulletin électronique de l'ACARR à l'intention du secteur du revenu de retraite ont été publiés au cours de 2016–2017.

Merci aux annonceurs qui ont permis la réalisation de *L'Observateur*.

## TABLEAU D'OFFRES D'EMPLOI

Ce programme propose aux employeurs, aux recruteurs et aux chercheurs d'emploi la possibilité d'accéder à un groupe exclusif de professionnels qualifiés de haut niveau du secteur des régimes de retraite et du revenu de retraite. Vous trouverez de plus amples renseignements sur le site Web de l'ACARR.



## PROGRAMME DE PUBLIPOSTAGE ÉLECTRONIQUE

Ce programme est un outil promotionnel permettant aux entreprises d'envoyer un message personnalisé à des spécialistes du revenu de retraite partout au pays. La liste de diffusion est constituée d'environ 6 000 personnes et comprend notamment des promoteurs et administrateurs de régimes de retraite et des fournisseurs de services.

# Adhésions

Les membres de l'ACARR fournissent l'expérience et les conseils qui soutiennent nos initiatives de représentation en faveur d'un système de revenu de retraite efficace et viable au Canada. Nous sommes déterminés à parvenir à un système de revenu de retraite novateur et souple au Canada, qui demeurera l'un des meilleurs au monde.

## Parmi les membres de l'ACARR, on compte :

Promoteurs de régimes, administrateurs de régimes et fiduciaires de caisses de retraite; cabinets d'actuaire, sociétés d'experts-conseils et cabinets comptables; cabinets d'avocats et sociétés de placement; dépositaires et responsables des registres; organisations syndicales; professionnels des ressources humaines; ministères et organismes de réglementation connexes; associations professionnelles et sectorielles.

- » Principal organisme de représentation des promoteurs et des administrateurs de régimes
- » Expertise et représentation nationales et régionales
- » Événements offrant des séances d'information de haut niveau et la participation de spécialistes du secteur
- » Réponses aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, dans de nombreux domaines, notamment :
  - les régimes à prestations déterminées
  - les régimes de capitalisation et les questions de décaissement
  - les régimes à prestations cibles
  - la capitalisation du déficit de solvabilité
  - les régimes de pension agréés collectifs
  - les régimes de retraite publics obligatoires
  - les politiques environnementales, sociales et de gouvernance
  - la littératie financière
  - la conversion des régimes
  - et bien d'autres sujets importants de portée nationale et provinciale

## AVANTAGES DE L'ADHÉSION

- » **CONTACT**, le bulletin électronique mensuel qui vous informe des changements
- » Renseignements privilégiés dans la « Section des membres » du site Web de l'ACARR
- » Renseignements importants sur les changements les plus récents concernant le revenu de retraite
- » Possibilités de réseautage avec des collègues hauts dirigeants
- » Admissibilité aux conseils régionaux et aux comités nationaux de l'ACARR
- » Droits de vote et de nomination à l'assemblée générale annuelle de l'ACARR
- » Réductions :
  - Sur les frais d'inscription au congrès national de l'ACARR, principal événement du secteur du revenu de retraite
  - Sur les frais d'inscription aux activités des conseils régionaux, portant sur des sujets opportuns et pertinents traités par des conférenciers avertis
  - Sur les frais de publication dans le Tableau d'offres d'emploi à l'intention des employeurs et des chercheurs d'emploi
  - Sur les tarifs des programmes spéciaux – publipostage électronique, webinaires, littératie en matière de retraite, *L'Observateur*



## TYPES D'ADHÉSION

	TYPE	DESCRIPTION
<b>Adhésion individuelle générale</b>	INDIVIDUEL	Personne qui travaille actuellement dans le secteur du revenu de retraite
	RETRAITÉ	Personne qui ne travaille plus dans le secteur du revenu de retraite à quelque titre que ce soit
	ÉTUDIANT	Étudiant à temps plein désirant devenir membre de l'ACARR
<b>Adhésion pour promoteurs de régimes</b>	PARTICULIERS	4 membres ou moins
	GROUPES	5 à 9 membres
	GROUPES	10 membres ou plus
<b>Adhésion exécutive</b>	NIVEAU LEADERSHIP	Prière de communiquer avec le Bureau national pour obtenir des précisions
	NIVEAU SOUTIEN	

Veuillez consulter le site [www.acpm-acarr.com](http://www.acpm-acarr.com) pour obtenir des renseignements sur l'adhésion et les tarifs.

# Prix de Reconnaissance pour Bénévolat de l'ACARR

Depuis 1976, l'ACARR a évolué jusqu'à devenir le principal organisme de défense du secteur du revenu de retraite au Canada. Le dévouement, l'engagement et l'expérience de nos bénévoles ont été, et continuent d'être, essentiels à la réussite de l'ACARR.

Chaque année depuis 2009, le Prix de l'ACARR pour bénévolat exceptionnel honore une personne afin de souligner sa remarquable contribution (changed to the ACPM Don Ireland Award in 2016).

En 2014, le Prix du secteur de l'ACARR a été créé pour souligner les efforts d'une personne ayant été une source d'inspiration afin de favoriser l'adoption de changements fondamentaux dans le secteur du revenu de retraite canadien.

## LAURÉATS DU PRIX DON IRELAND DE L'ACARR

**2016**  
SUSAN NICKERSON



**2015**



Scott Perkin

**2014**



Étienne Brodeur (ex æquo)



Bill Turnbull (ex æquo)

**2013**



Paul Litner

**2012**



Claude Reny

**2011**



Rosalind Gilbert

**2010**



Becky J. West

**2009**



Andrew Harrison

## PRIX DU SECTEUR DE L'ACARR

**2014**

EMILIAN GROCH



## PRIX DU CONSEIL RÉGIONAL DE L'ACARR

**2015**

ROSS DUNLOP



# Membres exécutifs de l'ACARR

L'ACARR tient à remercier les entreprises et organismes qui sont membres exécutifs de leur généreux soutien au cours de l'exercice **2016-17**.

## NIVEAU LEADERSHIP



## NIVEAU SOUTIEN



REMARQUE : Nous respectons le droit à la vie privée des membres ayant demandé que leur entreprise ou organisme demeure anonyme.

# Commanditaires du Congrès National de 2016

CHARLOTTETOWN, ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD  
DU 20 AU 22 SEPTEMBRE 2016

## DIAMANT



## ÉMERAUDE



## Saphir



## RUBIS



## Jade



## Opale



## Topaze



# Bureau National 2016-17

## ASSOCIATION CANADIENNE DES ADMINISTRATEURS DE RÉGIMES DE RETRAITE

1255 rue Bay, bureau 304  
Toronto (Ontario) M5R 2A9  
Tél. : 416-964-1260  
Télééc. : 416-964-0567  
Courriel : info@acpm.com



### **BRYAN HOCKING**

Chef de la direction

Tel: 416-964-1260 Ext. 225  
Courriel : bryan.hocking@acpm.com

### **RIC MARRERO**

Directeur, marketing et communications

Tel: 416-964-1260 Ext. 223  
Courriel : ric.marrero@acpm.com



### **JUDY LEI**

Gestionnaire de l'administration  
et des relations avec les intervenants

Tel: 416-964-1260 Ext. 224  
Courriel : judy.lei@acpm.com

### **YESSITO MIKPONHOUE**

Adjointe administrative

Tel: 416-964-1260 Ext. 226  
Courriel : Yessito.Mikponhoue@acpm.com

### **MARIE BORDELEAU**

Planificatrice d'événements

Tel: 416-964-1260 Ext. 501  
Courriel : marie.bordeleau@acpm.com

*Les coordonnées des personnes-ressources ne doivent pas être utilisées pour envoyer des courriels commerciaux non sollicités.*



**ACPM | ACARR**

The Association of Canadian Pension Management  
L'Association canadienne des administrateurs de régimes de retraite